



AVIS PUBLIC

Avis de promulgation du règlement no. 16-275 ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et abrogeant le règlement portant le no. 12-253

À tous les contribuables de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer;

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné, Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Portneuf-sur-Mer;

QUE le conseil municipal de la susdite Municipalité a adopté le 14 septembre 2016, lors d'une séance ordinaire, le règlement no. 16-275 ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et abrogeant le règlement portant le no. 12-253;

QUE les intéressés peuvent consulter ledit règlement au bureau de la Municipalité durant les heures normales de bureau;

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi;

DONNÉ À PORTNEUF-SUR-MER, ce 15^e jour du mois de septembre 2016.

**Le directeur général
et secrétaire-trésorier**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Simon Thériault', is written over a faint, light blue circular stamp or watermark.

Simon Thériault

Certificat

d'affichage ou de publication d'un avis public

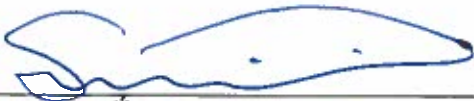


Je, Simon Thériault, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie, sous mon serment d'office, que l'avis public relatif à l'adoption du règlement no. 16-275 ayant pour objet d'adopter un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux et abrogeant le règlement portant le no. 12-253 a été publié à la date et de la façon suivante :

Affichage le 2016-09-15 aux deux endroits prévus :

1. Bureau Municipal situé au 170, rue Principale, Portneuf-sur-Mer;
2. Bureau de poste situé au 274, rue Principale, Portneuf-sur-Mer.

Signature



Simon THÉRIAULT, directeur général et
sec. trésorier

Donné à Portneuf-sur-Mer, le 2016-09-15